

Le 27 juin 2019

**PROFIL DE POSTE**

**Juriste au sein de la division juridique du Haut conseil du commissariat aux comptes  
Secrétaire de la Formation restreinte**

**Contexte :**

Le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C), autorité publique indépendante dotée de la personnalité morale, est l'autorité de régulation de la profession de commissaires aux comptes en France. Il compte une cinquantaine de collaborateurs (salariés de droit public, de droit privé et fonctionnaires en détachement) et exerce les missions prévues par l'article L. 821-1 du code de commerce.

La Formation restreinte est la formation de jugement du collège du H3C. Elle est présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire. Elle est compétente en matière de sanction disciplinaire, mais également en matière de contestations d'honoraires entre le commissaire aux comptes et l'entité contrôlée.

La division juridique est chargée de conseiller et d'assister la direction du H3C et l'ensemble des divisions sur toutes les questions juridiques. Elle gère les affaires contentieuses générales de l'Autorité et assure le suivi des décisions. Elle sécurise les procédures relatives au fonctionnement interne du H3C et aux ressources humaines. La division juridique comprend, outre son directeur, trois juristes.

**Missions à remplir :**

Il est recherché un (e) collaborateur qui aura pour mission :

1. d'une part, sous l'autorité du président de la Formation restreinte et en lien avec le directeur de la division juridique :
  - d'assister le président de la Formation restreinte dans le suivi et l'audiencement des dossiers de sanction et de contestations d'honoraires (rédaction de notes juridiques, constitution du dossier, convocation des parties, échanges avec les avocats, communication du dossier aux membres, secrétariat des séances, notification aux parties, publication des décisions, communication avec les juridictions de recours, archivage du dossier...);
  - d'assister aux séances, de prendre des notes et d'en rédiger le compte-rendu ;
  - d'assurer le suivi des décisions de sanction (rédaction d'un *vade mecum* des décisions de la formation restreinte et des juridictions de recours...);
2. d'autre part, sous l'autorité du directeur de la division juridique :
  - de participer aux activités de la division juridique (recherches juridiques, rédaction de notes, rédaction de marchés publics et de contrats, suivi des contentieux généraux...);
  - d'assurer une veille législative et réglementaire dans les domaines d'intervention du H3C.

**Profil :**

Formation supérieure universitaire de type master 2 en droit (droit des affaires ou carrières juridiques). Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans est requise. Une expérience dans une juridiction ou une autorité de régulation serait appréciée.

**Qualités requises :**

- Rigueur, méthode et fiabilité ;
- Excellentes capacités d'analyse juridique et de synthèse ;
- Aisance et clarté rédactionnelles ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Anglais opérationnel.

**Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :**  
**M. Arnaud Latscha, directeur de la division juridique : [arnaud.latscha@h3c.org](mailto:arnaud.latscha@h3c.org) – 01.80.40.75.20**